



Route de la-Capite 24
1223 Cologny
T 022 737 49 49
F 022 737 49 50
info@cologny.ch

cologny.ch



DES ANNONCES
EN MUSIQUE ...

HIVER 2019-2020
Mairie de Cologny

cologny

bulletin communal

HIVER 2019-2020
Mairie de Cologny



- 3 **SÉANCES, ON AVANCE !**
- 4 **NOUVEAU PRÉSIDENT**
- 5 **NOS CONSEILLERS BOUGENT**
- 6 **DIPLÔME**
- 7 **BALCONS FLEURIS 2019**
- 8 **LE CERCLE DES JARDINIERS**
- 9 **LES PROMOTIONS SCOLAIRES**
- 11 **TERRE DES HOMMES SUISSE**
- 12 **AMÉNAGEMENT DES QUAIS**
- 13 **PEAU NEUVE AU LION D'OR**
- 14 **UNE TULIPE POUR LA VIE !**
- 15 1ER AOÛT**
- 17 **NOTRE MIEL**
- 18 **DÉVELOPPEMENT DURABLE**
- 19 **SORTIES DE NOS AÎNÉS**
- 21 **COLOGY SERVICES**
- 23 **LA SÉCURITÉ**
- 26 **NOS SERVICES**

sommaire *impresum*

édito

ÉDITEUR

Mairie de Cogny
Route de La-Capite 24
1223 Cogny
t. +41 22 737 49 49
info@cogony.ch

RESPONSABLES REDACTION

Bernard Girardet
Maire

Catherine Pahnke
Conseillère administrative

Cristiana Juge
Conseillère administrative

CONCEPT GRAPHIQUE

Natalie Ris-Huguenin
atelier point virgule

PHOTOGRAPHE

Olivier Borgognon
olivierborgognon.com

IMPRESSION

Atelier Kurz, Carouge

TIRAGE ET DIFFUSION

2'500 exemplaires
Tout ménage
Commune de Cogny

Les jeux de plein air et les lampions à peine rangés, voici déjà venu le temps de vous présenter nos vœux.

Les manifestations annuelles se sont suivies et vous aurez le plaisir de découvrir ou vous remémorer le succès de celles-ci : les promotions sur le thème de « L'eau », la fête nationale du 1^{er} août, la sortie des aînés, le concours des balcons fleuris et (bisannuelle) la ballade du développement durable – au détour du chemin.

Vous découvrirez également le visage d'une nouvelle conseillère municipale, la nouvelle salle du Lion d'Or, la première récolte du miel cognotte, le visuel de la nouvelle agence de surveillance communale et bien d'autres sujets.

Sous l'égide du nouveau Bureau élu avant l'été, les membres du Conseil municipal ont travaillé au dernier budget de la législature.

Vos magistrats quant à eux, ne ménagent pas leurs efforts pour faire aboutir avant le printemps prochain, les réalisations votées et en cours.

Ils restent à votre écoute et vous souhaitent de chaleureuses fêtes de fin d'année !



Bien à vous
LE CONSEIL ADMINISTRATIF

SÉANCE DU 28 MARS 2019

Aucune décision particulière n'a été prise.

SÉANCE DU 2 MAI 2019

- Prestation de serment de Mme Carine Salibian Kolly en remplacement de M. Pablo Batista.
- Désignation au sein des commissions culturelle, des écoles, de l'entretien des bâtiments, de l'environnement, de l'agriculture & de l'énergie et de l'urbanisme & du développement.
- Acceptation de la proposition d'accorder un crédit supplémentaire de CHF 13'000.- pour l'établissement du devis général pour le projet de crèche aux Jardins de la Gradelle.
- Acceptation de la proposition d'ouvrir un crédit de CHF 480'000.- pour le projet de transformation du bistro du Lion d'Or.
- Acceptation de la proposition d'accorder un crédit supplémentaire de CHF 90'000.- pour la rénovation de la chaufferie de l'école Pré-Picot, sous réserve d'explications quant à la propriété des bâtiments et de la création d'une nouvelle convention avec la Ville de Genève.
- Présentation des comptes 2018.

SÉANCE DU 16 MAI 2019

- Adoption des comptes 2018.
- Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit de réalisation de CHF 480'000.- destiné à financer les travaux de transformation de la partie bistro de l'Auberge du Lion d'Or, sise place Pierre-Gautier 5.
- Approbation de la délibération portant sur l'approbation des comptes annuels 2018.
- Élection du Bureau du Conseil municipal pour la période allant du 1er juin 2019 au 31 mai 2020 :

Président : M. Jules Munier

Vice-Présidente : Mme Catherine Chappuis Marotta

Première Secrétaire : Mme Amanda Guerreiro

Deuxième Secrétaire : M. Luc Munier

SÉANCE DU 20 JUIN 2019

- Acceptation de la nomination de Mme Karin Rivollet en tant que membre du comité du Centre culturel du Manoir.
- Acceptation de la proposition du Conseil administratif d'installer provisoirement au CSC un padel sur le court N° 1 pour une durée estimée à trois mois.
- Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit de réalisation de CHF 702'500.- destiné à financer les travaux d'aménagement d'une crèche au chemin de la Tulette 6.

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2019

- Acceptation de la proposition relative à la réfection du court de tennis N°1 pour un montant de CHF 52'525,30, étant précisé qu'il s'agira d'un crédit supplémentaire en 2019.
- Acceptation de la proposition du projet de production artistique dans le cadre de la Biennale en juin 2020, ainsi que le fait de soutenir ce projet à hauteur de CHF 20'000.- au maximum.
- Approbation de la délibération portant sur l'octroi d'une subvention d'investissement unique de CHF 120'000.- à la Société Internationale de Sauvetage du Léman, section de la Belotte-Bellerive, pour l'acquisition d'une unité d'intervention (bateau de sauvetage) « Lémano 248 ».
- Approbation de la délibération portant sur l'octroi d'une subvention d'investissement unique de CHF 100'000.- au Yacht Club de Genève pour la construction d'un local fermé à la Tour-Carrée.
- Approbation de la délibération portant sur l'octroi d'un crédit de réalisation de CHF 226'000.- destiné à financer les travaux de rénovation et d'agrandissement de la place de jeux du Centre Sportif de Cologny, sise chemin de la Gradelle 33.

SÉANCE DU 31 OCTOBRE 2019

- Nomination des Présidents et Vice-Présidents des locaux de vote pour 2020.
- Constitution d'une commission ad hoc pour la révision du règlement du Conseil municipal.
- Présentation du budget 2020.
- Approbation de la délibération portant sur l'ouverture d'un crédit de réalisation de CHF 1'900'000.- destiné à financer les travaux de transformation intérieure du restaurant La Closerie, sis place du Manoir 14.

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2019

- Nomination des Présidents et Vice-Présidents des locaux de vote pour 2020.
- Approbation de la délibération portant sur le dégrèvement de la taxe professionnelle pour 2020.
- Approbation de la délibération portant sur l'approbation du traitement et des indemnités alloués en 2020 aux Conseillers administratifs.
- Approbation de la délibération portant sur la contribution annuelle au Fonds Intercommunal pour le Développement Urbain (FIDU).
- Approbation de la délibération portant sur l'approbation du budget de fonctionnement pour 2020.
- Approbation de la délibération portant sur l'approbation des modifications des statuts du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) du 24 août 1994 (PA 103.01) adoptées par le Conseil intercommunal le 22 mai 2019.

4

séances on avance

Commune
Cologny

3



Nouveau Président du Conseil municipal du
1er juin 2019 au 31 mai 2020,

Jules Munier



Carine Salibian Kolly – conseillère municipale entrante



REJOINT LES COMMISSIONS SUIVANTES :

- Membre de la commission culturelle
- Membre de la commission de l'environnement, agriculture et énergie
- Membre de la commission de l'urbanisme et développement
- Membre de la commission des écoles



Pablo Batista – conseiller municipal sortant

SIÈGERAIT AU SEIN DES COMMISSIONS SUIVANTES :

- Président de la commission culturelle
- Membre de la commission de l'entretien des bâtiments
- Membre de la commission de l'urbanisme et développement
- Membre de la commission des écoles

DES CHANGEMENTS SONT ÉGALEMENT INTERVENUS

- Présidence de la commission culturelle :
- Jasmine von Spee-Bodmer
- Membre de la commission de l'entretien des bâtiments :
- Marie-France Asensio

Le Conseil administratif adresse ses vives félicitations aux collaborateurs du service des parcs et jardins pour l'obtention du 2ème prix au concours des communes genevoises les mieux fleuries.

Vivre, travailler, se promener dans un environnement aussi bucolique contribue à notre bien-être. Nous leur en sommes reconnaissants chaque jour.





Bernard Girardet,
Mesdames Chimmi et Longhini,
Monsieur Longhini et
Catherine Pahnke

CONCOURS 2019 DES BALCONS FLEURIS

Nombreux sont ceux à avoir été interrogatif en découvrant sur l'écusson des jardiniers un « 140 », représenté par des fleurs blanches sur fond rouge.

Situé en bordure de la route de La-Capite, il ne s'agissait pas d'une limitation de vitesse farfelue, mais bel

et bien d'un âge. Cet âge avancé est celui du cercle des jardiniers, qui, fondé en 1879 fête cette année ses 140 ans. Toutes nos félicitations à cette société pour sa longévité et nos remerciements chaleureux pour sa participation active à la mise en beauté

de Cologny. Les jardiniers colognotes et sympathisants s'occupent notamment des plantations des bacs à fleurs des logements communaux du centre du village. Ces plantations font l'objet d'un concours auquel chaque jardinier amateur a plaisir à participer. Les membres du jury passent

à plusieurs reprises pour noter les plantations et en octobre, les concurrents sont conviés à la cérémonie de remise des prix. Chacun y reçoit un cadeau et termine agréablement la soirée autour d'un buffet, un verre à la main.

Toutes nos félicitations à cette société pour sa longévité et nos remerciements chaleureux pour sa participation active à la mise en beauté de Cologny.

8



Bernard Girardet, Maire

LE CERCLE DES JARDINIERS DE COGNY FÊTE SES 140 ANS

Fondé en 1879, le Cercle des Jardiniers de Cologny a été créé, par des jardiniers qui travaillaient sur le territoire de Cologny, pour s'entraider et se remplacer en cas de maladie car leurs employeurs pouvaient les licencier.

En effet, à l'époque presque toutes les grandes propriétés de la Commune avaient un jardinier habitant sur son lieu de travail avec sa famille et jouant également le rôle de gardien du domaine. Les membres du cercle des jardiniers pouvaient donc bénéficier d'aide lorsqu'ils étaient malades ou partaient en vacances. Ceci permettait donc aux propriétaires d'avoir un jardin très bien entretenu durant toute l'année.

De nombreux propriétaires appréciaient également ce cercle des jardiniers et en étaient même membre en tant que membres passifs. De nos jours, cet aspect du métier a évolué, les propriétés de Cologny étant devenues plus petites et les nouvelles générations de propriétaires ont privilégié les entreprises de jardinage et les sociétés de sécurité pour effectuer ce travail.

Cependant, le cercle des jardiniers a continué d'exister et compte encore quelques jardiniers professionnels mais surtout un groupe d'amis aimant se retrouver et ayant une passion commune pour le jardinage avec un énorme intérêt pour la protection de l'environnement.

Les activités du cercle ont les suivantes :

- *Assemblée générale suivie d'un repas*
- *Plantations des balcons fleuris de la commune*
- *L'entretien du massif fleuri devant la Mairie*
- *Une sortie en lien avec la nature*
- *Le concours des balcons fleuris de la commune*
- *Un repas de fin d'année*

Si vous aimez la nature, les fleurs et désirez partager des moments conviviaux entre amis, vous pouvez vous inscrire au cercle à l'adresse suivante :

Cercle des Jardiniers de Cologny, à l'attention de Moïse Longhini, Case postale 5, 1223 Cologny



Les membres du jury:
Nicolas Lemmo,
Jasmine Von Spee-Bodmer,
Bonifacio Guerreiro



PROMOTIONS SCOLAIRES JUIN 2019

COMME DES POISSON DANS L'EAU !

9

Catherine Pahnke, Conseillère administrative

La tant attendue fête des promotions s'est déroulée dans des conditions idéales.

En matinée, un spectacle interactif « Cendrillon mène le bal », avec Joane Reymond, donné dans le préau de l'école du Manoir, a réjoui les plus jeunes des classes de 1, 2 et 3P. Tandis que les plus grands ont profité des installations mises à leur disposition au Centre sportif, avec l'aimable assistance des moniteurs. Le parc de la Mairie a résonné aux sons des cris de joie de cette belle jeunesse durant tout l'après-midi, réservé aux jeux et au goûter.

Le traditionnel défilé des enfants vêtus aux couleurs de circonstance « bleu – blanc », accompagnés des autorités communales et de la fanfare REVUELTA a conquis les familles et les proches venus en nombre.

Sous une chaleur écrasante, le thème de l'eau, choisi pour le spectacle de fin de journée s'est avéré fort judicieux.

Tout ce petit monde s'est ensuite retrouvé sous la tente érigée pour la première fois en face du bâtiment de la Mairie, dans l'espace bucolique de Faguillon pour déguster les fameux poulets et gigots préparés par nos dévoués membres de la compagnie 26 des sapeurs-pompiers volontaires de la commune.



Terre des Hommes Suisse
Chemin du Pré-Picot 3
1223 Cologny - Genève

www.terredeshommesuisse.ch
CCP 12-12176-2

Secrétariat +41 (0) 22 737 36 36
secretariat@terredeshommesuisse.ch

TERRE DES HOMMES SUISSE

Organisation Non Gouvernementale indépendante et reconnue d'utilité publique, Terre des Hommes Suisse s'engage pour l'enfance et un développement solidaire depuis près de 60 ans.

Terre des Hommes Suisse soutient plus de 60 projets d'aide à l'enfance dans dix pays : la Colombie, le Pérou, le Brésil, la Bolivie, l'Inde, le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso et la Suisse. Dans les 9 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, Terre des Hommes Suisse s'associe à des organisations locales dotées d'une expertise spécifique et d'un ancrage local. Ensemble, elles mènent des projets qui permettent à des enfants d'avoir accès à une éducation

adaptée et de qualité, d'être protégés contre les violences et de participer aux questions qui les concernent et ainsi de devenir des promoteurs de leurs propres droits. Ces actions améliorent les conditions de vie de 209'000 familles, et de plus de 180'000 enfants. Ici aussi, Terre des Hommes Suisse est active dans les domaines de l'éducation et de la participation. Forte d'une expérience de plus de 25 ans dans l'éducation au développement durable, elle réalise un travail de sensibilisation aux droits de l'enfant, à la citoyenneté et à la solidarité auprès de 32'000 écoliers romands chaque année. L'ensemble du programme de Terre des Hommes Suisse répond à une approche intégrée dans laquelle l'éducation est au cœur des actions, tout en développant

la participation des enfants et des jeunes afin qu'ils soient des acteurs de changement en faveur des droits de l'enfant et d'un monde plus solidaire. Basée sur la commune de Cologny, Terre des Hommes est soutenue par la commission sociale notamment en finançant le projet SMOKUS en Inde, visant la promotion de l'accès à l'éducation. Le projet permet également l'organisation de groupes de jeunes dans les villages afin de prévenir les risques liés à la migration et le renforcement de la protection des enfants au sein même des communautés. Il permet finalement une amélioration de l'économie locale grâce à la création de groupes d'épargnes et d'entraide afin d'agir sur les conditions de vie des villageois.



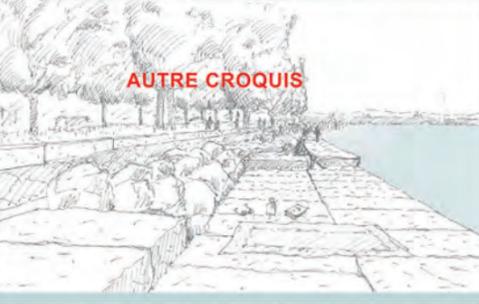
Bernard Girardet, Maire

AMÉNAGEMENT DU QUAI DE COLOGNY

La réalisation du projet d'aménagement des rives du lac le long du quai de Cologny, consistant en une alternance de zones de baignade et de zones de roselière, est le fruit d'une excellente collaboration entre l'Etat et la commune de Cologny.

Un ponton circulaire de 40m de diamètre, financé par la commune, viendra agrémenter ce projet et favoriser l'accès à la baignade. Sa construction commencée le 11 novembre 2019 devrait durer environ six mois pour une inauguration prévue fin mai 2020. Une structure métallique posée sur des pieux forés supportera un assemblage

de dalles pré-fabriquées en béton recouvertes de lames en bois de chênes suisses. Ce ponton, équipé d'échelles, créera en son centre une sorte de piscine naturelle de 26m de diamètre et développera une surface de délassement de 800m² permettant ainsi à de nombreux promeneurs de profiter du lac.

<p> REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE</p> <p>Le canton aménagé pour vous!</p> <p>Un ponton de baignade de 45 m de long</p> <p>MAITRE D'OUVRAGE</p> <p>République et canton de Genève - DT Office cantonal de l'eau Service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche (SLRP)</p> <p>MANDATAIRES - ENTREPRISE</p> <table border="0"> <tr> <td>Direction générale des travaux</td> <td>CERA SA (GE)</td> </tr> <tr> <td>Direction des travaux géotechniques</td> <td>GEOS (GE)</td> </tr> <tr> <td>Direction des travaux structure</td> <td>LE COLLECTIF (GE)</td> </tr> <tr> <td>Direction architecturale</td> <td>ADA* (GE)</td> </tr> <tr> <td>Entreprise de génie civil</td> <td>IMPLENIA SUISSE SA (GE)</td> </tr> <tr> <td>Entreprise de serrurerie</td> <td>KUNZ (GE)</td> </tr> </table> <p>FINANCEMENT</p> <p>Coût des travaux CHF 815'000 TTC Financé par l'Etat de Genève</p> <p> REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE</p> <p>Info-service 022 546 76 00</p>	Direction générale des travaux	CERA SA (GE)	Direction des travaux géotechniques	GEOS (GE)	Direction des travaux structure	LE COLLECTIF (GE)	Direction architecturale	ADA* (GE)	Entreprise de génie civil	IMPLENIA SUISSE SA (GE)	Entreprise de serrurerie	KUNZ (GE)	<p>Aménagements lacustres des Quais de Cologny</p> <p></p> <p>Secteur Tour Carrée travaux 2019-2020</p> <p>AUTRE CROQUIS</p> <p></p> <p></p>	<p> COLOGNY</p> <p>La commune aménagé pour vous!</p> <p>Une plateforme de baignade circulaire de 40 m de diamètre</p> <p>MAITRE D'OUVRAGE</p> <p>Commune de Cologny</p> <p>MANDATAIRES - ENTREPRISE</p> <table border="0"> <tr> <td>Direction générale des travaux</td> <td>CERA SA (GE)</td> </tr> <tr> <td>Direction des travaux géotechniques</td> <td>GEOS (GE)</td> </tr> <tr> <td>Direction des travaux structure</td> <td>LE COLLECTIF (GE)</td> </tr> <tr> <td>Direction architecturale</td> <td>ADA* (GE)</td> </tr> <tr> <td>Entreprise de génie civil</td> <td>IMPLENIA SUISSE SA (GE)</td> </tr> <tr> <td>Entreprise de menuiserie</td> <td>ETS RÖTHLISBERGER SA (JU)</td> </tr> <tr> <td>Entreprise de serrurerie</td> <td>KUNZ (GE)</td> </tr> </table> <p>FINANCEMENT</p> <p>Coût des travaux CHF 2'000'000 TTC Financé par la commune de Cologny</p>	Direction générale des travaux	CERA SA (GE)	Direction des travaux géotechniques	GEOS (GE)	Direction des travaux structure	LE COLLECTIF (GE)	Direction architecturale	ADA* (GE)	Entreprise de génie civil	IMPLENIA SUISSE SA (GE)	Entreprise de menuiserie	ETS RÖTHLISBERGER SA (JU)	Entreprise de serrurerie	KUNZ (GE)
Direction générale des travaux	CERA SA (GE)																											
Direction des travaux géotechniques	GEOS (GE)																											
Direction des travaux structure	LE COLLECTIF (GE)																											
Direction architecturale	ADA* (GE)																											
Entreprise de génie civil	IMPLENIA SUISSE SA (GE)																											
Entreprise de serrurerie	KUNZ (GE)																											
Direction générale des travaux	CERA SA (GE)																											
Direction des travaux géotechniques	GEOS (GE)																											
Direction des travaux structure	LE COLLECTIF (GE)																											
Direction architecturale	ADA* (GE)																											
Entreprise de génie civil	IMPLENIA SUISSE SA (GE)																											
Entreprise de menuiserie	ETS RÖTHLISBERGER SA (JU)																											
Entreprise de serrurerie	KUNZ (GE)																											



14



Catherine Pahnke, Conseillère administrative

1 tulipe pour la vie

Durant l'automne, 402 communes, dont Cologny, représentant 40% de la population en Suisse, ont planté des bulbes de tulipes dans leurs espaces publics.

Le mois d'octobre était en effet consacré à une campagne de sensibilisation au cancer du sein sous la désignation : « Octobre Rose. »

Plantées dans une proportion d'une tulipe rose pour sept tulipes blanches, elles symbolisent le pourcentage de femmes atteintes par la maladie : en effet 1 femme sur 8 est victime du cancer du sein.

Le but de cette action inédite est de rendre hommage aux trop nombreuses victimes du cancer du sein et à leurs proches, tout en sensibilisant la population à cette problématique.

Les communes participantes affichent ainsi un signal fort de soutien aux victimes du cancer du sein et à leurs proches. Elles souhaitent leur transmettre courage et confiance. Elles leur montrent qu'ils ne sont pas seuls dans cette lutte quotidienne.

Un groupe d'enfants scolarisés à l'école de Cologny-Manoir, ont œuvré aux côtés de nos jardiniers, à la plantation de 2 bacs placés à proximité de l'entrée de la poste au chemin de la Mairie.

Ce fut l'occasion d'une belle matinée de partage et d'échanges intergénérationnels. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de contempler, le printemps venu, le fruit de cette action.



Bernard Girardet, Maire

LION D'OR

Après trois mois de travaux de rénovation, le Lion d'Or a réouvert sa grande salle façon nouvelle tendance.

Celle-ci est maintenant colorée et accueillante, l'éclairage chaleureux et les placets ont remplacé les nappes.

Le Lion d'Or se veut désormais résolument « Bistronomique ».

La clientèle profite ainsi des tarifs de la carte du bistrot tout en bénéficiant de la vue sur le lac et des mets toujours issus de l'imagination et du talent de nos deux chefs, Byrne & Dupont.

La deuxième phase de cette mutation sera la transformation du bistrot en « épicerie » au début de l'année prochaine. Plus exactement, cet endroit

aménagé de tables hautes et de tabourets sera destiné à accueillir une clientèle désireuse de prendre un apéritif gourmand, « afterwork », tapas, petits plats simples à base de produits de la région.

Chacun aura également la possibilité de prendre un plat à l'emporter ou d'acheter des produits préparés à cuisiner soi-même.

La deuxième phase de cette mutation sera la transformation du bistrot en « épicerie » au début de l'année prochaine

1^{ER} AOÛT 2019



16



Bernard Girardet, Maire

Une fois de plus, la fête du 1er août à Cologny fut une réussite. La réorganisation de cette manifestation dans le parc nord de la Mairie, en raison des travaux du bâtiment du Gerdil, a permis à tous d'apprécier cet espace de verdure mis en valeur.

Les agréments de cette fête ne manquèrent pas, le Corps de musique de Landwehr, le club des yodleurs Alphüttli, le trio de cors des Alpes du Prieuré et Monsieur Oeuvray, lanceur de drapeau, assurèrent le spectacle de façon magistrale.

Cologny a eu le plaisir d'accueillir cette année Madame Nathalie Fontanet, Conseillère d'Etat, qui a relevé différents faits marquants de l'année 2019 dont l'acceptation de la réforme de l'imposition des entreprises, la grève des femmes et l'ouverture du Léman Express.

Elle conclut en soulignant la chance que nous avons de vivre en Suisse où règnent la paix et la prospérité et sur la nécessité de veiller à entretenir ces bienfaits.
(retrouvez l'intégralité du discours de Madame Fontanet sur notre site internet www.cologny.ch)

La compagnie des sapeurs-pompiers, l'amicale de la pétanque et le club des aînés ont régalé la foule venue nombreuse, de la traditionnelle soupe, de raclettes et de savoureuses tartes.





Cristiana Juge, Conseillère administrative



LE MIEL DE COLOGNY

Désirant s'engager dans l'amélioration de la biodiversité et le repeuplement des abeilles mellifères, si utiles à la pollinisation, depuis ce printemps la Commune a installé 3 ruches sur la parcelle des Fours au centre du village.

C'est l'association Apidae qui nous a fourni les ruches et qui s'occupe avec amour de nos abeilles tout au long de l'année.

A des fins de sensibilisation de nos habitants, la première récolte de miel a été effectuée avec quelques aînés de la commune à la fin du mois de juillet, pilotée par Cédric, directeur opérationnel de l'association. Dix-huit kilos ont été récoltés pour cette première fois ; insuffisant malheureusement pour une large distribution.

Chaque année, nous inviterons un public différent pour la récolte.



Cristiana Juge, Conseillère administrative

DÉVELOPPEMENT DURABLE

AU DÉTOUR DU CHEMIN

C'est le 19 mai dernier que la deuxième édition de la balade du développement durable au détour du chemin a eu lieu. Elle a emmené plus de 250 personnes dans les plus beaux coins de Coligny et Vandoeuvres.

Organisée par l'Association pour la sensibilisation au développement durable (ASDD) et les Communes de Vandoeuvres et Coligny, partant de l'école du Manoir de Coligny, le parcours a emmené les participants au Centre culturel du Manoir, à la Fondation Martin Bodmer, au chantier de la plage des Eaux-Vives, au théâtre Le Crève Cœur, dans le parc de la mairie

pour admirer Wilsis, notre nouvelle acquisition et à la Fondation Hardt avant de pique-niquer dans le parc de la mairie de Vandoeuvres. L'après-midi nous a permis de découvrir l'application mobile de visite de la villa gallo-romaine sous le temple de Vandoeuvres avant de visiter le domaine de Miolan en passant par la voie historique du chemin des Princes. Ensuite ça été l'étonnante découverte des maisons Mainou, suivie d'une rencontre avec Madame Françoise Dard avant de se retrouver à la mairie de Vandoeuvres pour une verrée.

Chaque halte a été l'occasion d'aborder certains thèmes d'aspects

environnementaux et culturels, avec des intervenants de qualité : Jean-Bernard Lachavanne, Raphaëlle Juge, Remi Merle de l'ASDD, Pascal Hornung, membre du comité du Manoir, Jacques Berchtold, directeur de la Fondation Martin Bodmer, Alexandre Wisard et Franck Pidoux de la Direction générale des eaux, Aline Gampert, directrice du théâtre Le Crève Cœur, Gary Vachicouras de la Fondation Hardt, sans compter les magistrats des Communes de Vandoeuvres et Coligny, Catherine Kuffer, Hervé Desplands et Bernard Girardet. Je les remercie tous de leurs passionnantes interventions lors de cette balade.



19

Cristiana Juge, Conseillère administrative

C'est les 11 et le 25 septembre derniers, que la traditionnelle course des aîné-e-s nous a emmené sur le lac du Bourget et le canal de Savières.

Deux courses d'une centaine de participant-e-s chacune, qui comme à l'accoutumée se sont déroulées sous un ciel clément. Nous avons embarqué à Aix-les-Bains en direction de l'Abbaye d'Hautecombe, halte culturelle de la journée. Cette abbaye a été fondée au 12e siècle par les moines cisterciens et abrite les sépultures des illustres comtes de Savoie et des derniers rois et reines d'Italie.

Après la visite de l'abbaye, un repas a été servi sur le bateau en faisant le tour du lac du Bourget, le plus grand lac naturel de France d'origine glaciaire qui nous a permis de découvrir la côte sauvage et la côte est plus urbanisée. La journée s'est poursuivie sur le canal de Savières jusqu'à Chanaz avec les commentaires du capitaine du bateau pour l'historique du canal et la description de la faune. L'enthousiasme et l'intérêt des

participant-e-s ont été un plaisir savouré sans modération tout au long de la journée par les organisatrices de la course et les accompagnatrices, Catherine Pahnke le 11 septembre et Brigitte Satorre Weber le 25 septembre.

Je profite de ce mot pour remercier également le Docteur Nicolas Reymond qui nous a accompagné le 11 septembre et les samaritains de Collonge-Bellerive le 25 septembre.



AU FIL DE L'EAU SORTIES DES AÎNES LE 11 ET LE 25 SEPTEMBRE 2019



est une plateforme d'échanges, permettant aux personnes habitant la Commune de Cologny de proposer ou de demander des services en communiquant directement entre personnes intéressées. Les services peuvent être gratuits ou payants, mais ils peuvent être effectués également sous forme d'échange de services

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

1. INSCRIPTION

Je m'inscris sur la page web www.colognyservices.ch à l'aide du formulaire en ligne pour l'ouverture de mon compte.

(Les données sont confidentielles et réservées à l'usage exclusif de l'administration communale)

2. SIGNATURE

Je me présente à la Mairie munie de la confirmation et d'une pièce d'identité pour signer la charte d'utilisation de la plateforme Cologny Services.

Mairie de Cologny
Route de La-Capite 24
1223 Cologny
022 737 49 49
infoservices@cologny.ch

3. VALIDATION

Si je répons aux critères, l'administration communale valide l'ouverture de mon compte et m'informe de sa décision par courriel.

4. ACCÈS

Je reçois un lien d'accès pour définir mon mot de passe. J'accède ensuite à toutes les fonctionnalités du site et peux poster ma première annonce.

Les personnes de plus de 75 ans et rencontrant des problèmes de santé ou les personnes dont le handicap est reconnu, peuvent bénéficier d'un chèque de 100.- CHF/an (divisible) pour accéder aux services dont elles ont besoin.

NOS VALEURS EN QUELQUES MOTS-CLÉS

SERVICE, LIEN, INTERGÉNÉRATIONNEL, ENTRAIDE, SOLIDARITÉ, BÉNÉVOLAT, PRIX ABORDABLES, PROXIMITÉ.



COURS DE PEINTURE AU CENTRE CULTUREL DU MANOIR

Monsieur Karha Nizharadze, artiste peintre professionnel, organise des cours de peinture le jeudi de 17h à 19h et de 19h à 21h dans les Combles du 4 Manoir.

Pour plus d'informations, vous pouvez le contacter au 078 608 78 44, karhanizharadze@yahoo.fr ou www.cologny.ch/cours-de-peinture

22



TOUS À LA PATINOIRE POUR SOUTENIR LE GENÈVE-SERVETTE HOCKEY CLUB !

PROFITEZ DE L'AUBAINE !

LA MAIRIE MET À VOTRE DISPOSITION, 6 BILLETS PAR MATCH À DOMICILE DE L'ÉQUIPE GENÈVE-SERVETTE HOCKEY CLUB.

RÉSERVATION PAR TÉLÉPHONE
AU 022 737 49 49
RETRAIT DES BILLETS :
RÉCEPTION DE LA MAIRIE

PRÉ-PICOT

La direction de l'information du territoire (DIT) informe notre administration qu'elle se voit dans l'obligation de modifier l'adresse de l'école Pré-Picot, ainsi que celle des locaux de Terre des Hommes.

En effet, suite à la construction du Léman Express et de la Voie Verte, les accès directs aux bâtiments ne sont plus possible depuis le chemin Frank-Thomas.

Afin de garantir une localisation rapide, claire et sans équivoque des bâtiments par les services d'urgence (pompiers, police ambulances), les services postaux et tous les autres utilisateurs de l'adresse, ce service demande de dénommer officiellement le chemin situé entre l'école et le terrain de sport et propose de désigner cet axe « chemin du Pré-Picot ».

L'adressage sera ensuite modifié comme suit :

Ecole Pré-Picot : chemin du Pré-Picot 1

Locaux de Terre des Hommes : chemin du Pré-Picot 3

Espace de vie enfantine Pré-Picot : chemin du Pré-Picot 7

Le passage à l'heure d'hiver augmente la menace des cambriolages en fin de journée.

- Simulez une présence !
- Allumez une lumière avec minuterie !
 - Utilisez des éclairages à faible consommation, type LED.
 - Si vous sortez le soir, veillez à ce que votre logement paraisse occupé.
 - Pour les appartements, pensez à équiper aussi les balcons des premiers étages.
- Signalez-nous tout comportement suspect !



VIVE L'HIVER !

Les collaborateurs du centre de voirie ont pour mission de déblayer les chemins, les places et les trottoirs appartenant au domaine public communal. Soyez patients, ils font le maximum mais ne peuvent pas être partout à la fois.

Les routes de Vandoeuvres, de La-Capite, Martin-Bodmer, le quai de Cognoy, ainsi que les trottoirs et arrêts de bus adjacents sont entretenus par la voirie cantonale. Les places et chemins privés sont de la compétence des propriétaires qui doivent prendre personnellement et à leurs frais, les dispositions nécessaires pour faire évacuer la neige. Afin de préserver l'environnement, le personnel du centre de voirie sale les routes avec retenue.

Pensez à prendre quelques précautions d'usage, pour votre confort et votre sécurité : des chaussures adaptées, un véhicule correctement équipé et roulez prudemment.

Enfin, veillez à ne pas stationner les conteneurs à déchets ainsi que les véhicules (automobiles, scooters, motos, vélos) sur les trottoirs pendant la durée du déneigement.

24



Catherine Pahnke,
Conseillère administrative

SECURITE PRIVEE CHANGEMENT DE MANDATAIRE

La commune de Cognoy, en sa qualité d'entité publique, est soumise à la loi sur les marchés publics.

Dans ce contexte, une procédure d'appel d'offres a été enclenchée au début de cette année.

4 entreprises ont postulé dans le délai de dépôt des offres. A l'issue de la procédure, le marché a été remporté par la société PROTECTAS SA.

À compter du 1er janvier 2020, les collaborateurs de la société PROTECTAS SA assumeront la couverture de la permanence téléphonique ainsi que la surveillance du territoire et du patrimoine communal durant la nuit, les week-ends et jours fériés.

Les autorités tiennent ici à adresser publiquement leur gratitude et le témoignage de leur vive reconnaissance, à la Direction et aux collaborateurs de la société GPA dont le mandat s'achève le 31 décembre 2019.



Appartements communaux (inscriptions) / Abonnement annuel Unireso et général CFF (participation) / Attestation de vie / Attestation de domicile pour Confédérés et Genevois



Carte d'identité (établissement) / CFF, 6 Cartes journalières commune / CGN (Compagnie Générale de Navigation), 8 abonnements en prêt / Cimetières (tous renseignements) / Clés (prêts lors de location) / Carte de communier (réduction piscine Thonex et Genève-Plage)



Documents divers, tels que **photocopie certifiée**



Fondation Martin Bodmer (obtention gratuite d'une carte d'accès permanent)



Réservations de salles (salle communale, centre villageois, et Faguillon) et de matériel / Renseignements divers



Vélo neuf ou kit neuf électrique (achat subventionné par la commune)

à votre service

25



SERVICE TECHNIQUE

S'adresser à la Mairie

ARCHIVES COMMUNALES

Consultations sur rendez-vous
S'adresser à la Mairie

SERVICE DE L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

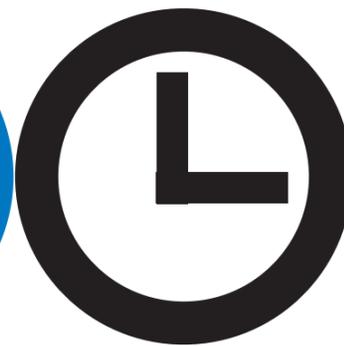
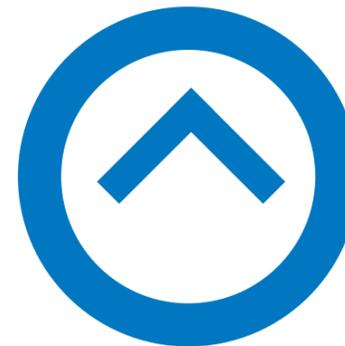
Permanence, en cas d'urgence
T. +41 79 789 56 20
S'adresser à la Mairie

SERVICE FINANCIER

S'adresser à la Mairie

POLICE MUNICIPALE

Chemin de la Mairie 15
T. +41 22 737 49 85
Guichet : de 8h30 à 12h00



HORAIRES

Lundi à vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00



MAIRIE DE COLOGNY

Route de La-Capite 24
Case Postale 86
1223 Coligny
T. +41 22 737 49 49
F. +41 22 737 49 50
info@cologny.ch
cologny.ch



TPG LIGNE A Arrêt «Cologny-Mairie»

info@cologny.ch
cologny.ch

CENTRE DE VOIRIE ET DU FEU, SERVICE DES ROUTES, PARCS ET EMPLACEMENTS COMMUNAUX

Chemin du Tirage 9
T. +41 22 735 13 81
F. +41 22 737 49 50
Permanence :
T. +41 79 829 49 52
En cas d'urgence uniquement

INFO SUR LE PASSEPORT BIOMETRIQUE

www.passeportsuisse.ch
service des passeports
et de la nationalité
Route de Chancy 88
1213 Onex
T. +41 22 546 46 46
Guichet : lundi, mardi,
jeudi et vendredi de 7h30 à
13h30 et le mercredi
de 9h00 à 16h00
TPG : lignes K-L/tram 14,
arrêt « Bandol »

ATTESTATION DE DOMICILE

Pour les Confédérés
et les Genevois :
S'adresser à la Mairie
Pour les ressortissants étrangers :
Office cantonal de la population
et des migrations
Route de Chancy 88, 1213 Onex
T. +41 22 546 46 46
Guichet : lundi, mardi, jeudi et
vendredi de 7h30 à 13h30 et le
mercredi de 9h00 à 16h30
TPG : lignes K-L/tram 14,
arrêt « Bandol »

LÉGALISATION DE SIGNATURE ET DOCUMENTS

Service des légalisations
Route de Chancy 88, 1213 Onex
T. +41 22 546 48 60
Guichet : lundi, mardi, jeudi et
vendredi de 7h30 à 13h30 et le
mercredi de 9h00 à 16h30
TPG : lignes K-L/tram 14
arrêt « Bandol »

ETAT CIVIL

Etat Civil Arrondissement :
Campagne et rive gauche du Lac
Chemin des Rayes 3, CP 160,
1222 Vézenaz
Responsable :
Mme Laurence Grosclaude
T. +41 22 722 11 80
F. +41 22 722 11 88
etat-civil@collonge-bellerive.ch

Heures d'ouvertures au public
lundi au vendredi : 8h30 à 11h00
lundi après-midi : 15h00 à 18h30
mardi après-midi : 15h00 à 18h30
mercredi après-midi : 12h00 à 15h00

NATURALISATION

Service cantonal
des naturalisations
Route de Chancy 88
1213 Onex
T. +41 22 546 46 46
Guichet : lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 7h30 à 13h30,
mercredi de 9h00 à 16h30
TPG : lignes K-L/tram 14,
arrêt « Bandol »

ACQUISITION DU DROIT DE CITE

Pour les Confédérés :
Les Confédérés (non Genevois)
qui souhaitent acquérir un
autre droit de cité : service
cantonal des naturalisations
(adresse ci-dessus).
Pour les Genevois :
Les Genevois qui souhaitent
acquérir le droit de cité de
Cologny doivent s'adresser
à la Mairie.